



BUREAU DU 28 NOVEMBRE 2017

<u>Présents</u>	Michèle BOURCET, Marie-Claude PAGNEUX, Agnès PELUS, Andrée TIRREAU, Emily UNIA, Françoise BOSSAN et Elisabeth DOUARD Guy BILLOUDET, Daniel CLERE, René FEYEUX, Daniel GRAS, Henri GUILLERMIN, Denis LARDET, Jean-Pierre MARGUIN, Paul MOREL, Michel NOVE-JOSSERAND, Dominique REPIQUET, Jean-Claude THEVENOT, Bertrand VERNOUX, Jean-Marc WILLEMS et Philippe COILLARD
<u>Excusés</u>	Gilbert JULLIN et Dominique SAVOT
<u>Absente</u>	Monique JOUBERT-LAURENCIN
<u>Services</u>	Fabienne MICHEL
<u>Secrétariat</u>	Marie-Alice BALSA

PRESENTATION DU COUT FINANCIER DES TAP SAISON 2016/2017

Intervention de Daniel CLERE (cf. tableau).

Daniel CLERE informe le Bureau qu'une réunion a eu lieu le lundi 27 novembre en présence des maires et des directeurs d'écoles afin d'échanger sur le choix du temps scolaire pour la rentrée 2018.

Une réponse est attendue pour le vendredi 22 décembre au plus tard.

Les directeurs d'écoles de Bâgé-le-Châtel et Saint-André-de-Bâgé sont favorables pour passer à la semaine de 4 jours.

Dominique REPIQUET fait part au Bureau qu'à la suite de la fusion des communes de Bâgé-la-Ville et Dommartin au 1^{er} janvier 2018, aucune décision ne sera prise pour le 22 décembre pour ces deux communes.

Michel NOVE-JOSSERAND s'interroge sur le devenir du poste de Sophie BERRY en charge des temps d'activités périscolaires.

Madame MICHEL rappelle que le poste de Sophie BERRY n'est pas uniquement axé sur les TAP, bien au contraire.

Le Président rappelle au Bureau qu'aucun poste n'a été créé spécialement pour la gestion des TAP et que Sophie BERRY en a hérité dès leur mise en place à la rentrée 2014, et ce, avec toutes les contraintes liées au suivi de ce dossier.

A la question posée par Michel NOVE-JOSSERAND, le Président répond qu'en cas d'abandon des TAP, d'autres actions envers la jeunesse seront examinées, notamment la mise en place du programme vacances sur tout le territoire de la Communauté de Communes.

Bertrand VERNOUX rappelle au Bureau que des centres de loisirs sont ouverts pendant les vacances scolaires et qu'il y a lieu de les associer à cette réflexion.

Après discussions, le Président propose de passer au vote.

⇒ Le Bureau, avec 4 abstentions, décide le retour à la semaine de 4 jours dès la saison scolaire 2018/2019.

REHABILITATION DE L'ANCIEN MAGASIN ATAC A PONT-DE-VAUX

Intervention de Guy BILLOUDET (cf. diaporama).

A la suite de la présentation, Henri GUILLERMIN informe le Bureau que ce bâtiment, d'une superficie de 2 000 m², avait été acheté après la fermeture du magasin ATAC.

La valeur nette comptable du bâtiment dans l'état de l'actif est de 441 410 €, valeur qui n'a rien à voir avec l'estimation des domaines, estimation nécessaire à toute cession.

Le Président fait part au Bureau qu'une école de danse a également sollicité la Communauté de Communes pour une mise à disposition de locaux.

Agnès PELUS informe le Bureau que la Communauté de Communes ne dispose pas de la compétence associative. C'est pourquoi, il lui sera difficile de réaliser ce projet.

Malgré l'absence de cette compétence, le Président souhaite qu'une réflexion soit menée sur le devenir dudit bâtiment.

Affaire à suivre.

VENTE D'UN TENEMENT IMMOBILIER A PROXIMITE DU PLAN D'EAU A REYSSOUZE

Intervention d'Agnès PELUS (cf. courrier et diaporama).

A la suite de la présentation, le Président propose au Bureau d'acquérir ces deux parcelles.

⇒ Le Bureau donne son accord pour une proposition à 0.12 €/m².

Ce point sera présenté au Conseil Communautaire du lundi 11 décembre.

Une réponse en ce sens sera apportée au mandataire judiciaire.

REDEVANCES ORDURES MENAGERES 2018

Intervention de Guy BILLOUDET.

Le Président informe le Bureau qu'une réunion des commissions « environnement » et « finances » aura lieu le mercredi 6 décembre pour examiner le montant des redevances ordures ménagères 2018.

DEMANDE DE SUBVENTION ASSOCIATION PROXIMI'C.A.A.

Intervention de Marie-Claude PAGNEUX (cf. diaporama).

A la suite de la présentation, le Président informe le Bureau que la demande sera examinée par la commission « solidarité » qui se réunira le mardi 5 décembre.

Ce point sera présenté au Conseil Communautaire du lundi 11 décembre.

REGIME INDEMNITAIRE

Intervention de Fabienne MICHEL.

Il convient de mettre à jour le régime indemnitaire, hors RIFSEEP, pour certains cadres d'emplois : éducateurs de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, infirmiers en soins généraux, agents de police municipale et attachés de conservation et du patrimoine.

Pour rappel, il sera tenu compte de la présence au travail et toute absence – hors maternité, paternité et accident de travail – donnera lieu à un abattement de 50 euros puis proratisé ensuite au nombre de jours d'absence si l'agent dépasse 15 jours de maladie ordinaire sur une année glissante.

⇒ A l'unanimité, le Bureau donne son accord.

POLICE INTERCOMMUNALE

Intervention de Guy BILLOUDET.

A ce jour, la Communauté de Communes dispose de trois agents de police intercommunale dont un agent actuellement en arrêt maladie.

Rattachés administrativement à la Communauté de Communes, ces agents sont mis, sur demande, à la disposition des communes et à ce titre, sous le pouvoir de police du maire.

La mise à disposition (y compris le véhicule) est facturée à l'heure effectuée suivant un état rempli et signé par le maire. Le coût horaire est de 20,88 €.

A la question posée par Agnès PELUS, le Président répond, qu'en cas de besoin, il convient de prendre directement contact avec l'un des agents. Pour cela, les numéros de téléphone seront transmis à toutes les mairies.

Le Président informe les communes qu'un courrier du SDIS de l'Ain sera adressé aux maires concernant le transfert du contrôle technique des points d'eau aux communes et qu'à ce titre, le SDIS va fournir gracieusement deux débitmètres par intercommunalité.

Pour la Communauté de Communes, le Président propose qu'un débitmètre soit remis au centre de secours de Feillens et le second à celui de Pont-de-Vaux.

⇒ Le Bureau donne son accord.

TARIFS PISCINE ARCHIPEL A REYSSOUZE

Intervention de Fabienne MICHEL (cf. diaporama).

A la suite de la présentation, Fabienne MICHEL précise que le tarif « agents de la collectivité et famille » contrevient au principe de stricte légalité des usagers devant les charges publiques. Il convient donc de supprimer ce tarif de la grille tarifaire de la piscine Archipel.

Ce point sera présenté au Conseil Communautaire du lundi 11 décembre.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

▪ Intervention de Guy BILLOUDET

✓ Elaboration du PLUi

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi, une dotation de 40 189,17 euros a été allouée par la Préfecture de l'Ain au titre du concours particulier créé au sein de la dotation générale de décentralisation en matière d'urbanisme – année 2017.

Le Conseil Départemental de l'Ain intervient également à hauteur de 40 000,00 euros.

✓ Conseil Communautaire du lundi 11 décembre

Le Président donne lecture du projet d'ordre du jour du Conseil Communautaire du lundi 11 décembre.

- Modification du PLU de Replonges
- Avenant à la DSP du port de plaisance à Pont-de-Vaux
- Immobiliers d'entreprises : vente d'un bâtiment
- Redevances ordures ménagères 2018
- Indemnité du trésorier
- Admissions en non-valeur
- Convention d'objectifs avec l'office de tourisme intercommunal
- Avenants aux contrats enfance-jeunesse
- Convention avec l'association EBS pour les temps d'activités périscolaires
- Convention PS MSA Ain-Rhône
- Transport des personnes âgées : convention avec les transporteurs
- Décisions prises par le Président par délégation de l'organe délibérant

Viendront également s'ajouter les points vu précédemment.

✓ Visite des digues

La date du jeudi 28 décembre après-midi a été retenue pour la visite des digues en présence du Préfet de l'Ain.

▪ **Intervention de Jean-Pierre MARGUIN**

Jean-Pierre MARGUIN interroge le Président sur l'état d'avancement du dossier des défibrillateurs. Le Président répond qu'un recensement a été fait auprès de toutes les communes et que le dossier suit son cours.

Une relance sera néanmoins faite auprès de l'agent en charge du dossier.

▪ **Intervention d'Henri GUILLERMIN**

✓ Syndicat mixte Bresse Val de Saône

La dissolution du syndicat mixte étant prononcée au 31 décembre 2017, Henri GUILLERMIN demande au Président si le solde de la participation de la Communauté de Communes a été versée.

Fabienne MICHEL répond par l'affirmative.

✓ SCOT Bresse Val de Saône

Henri GUILLERMIN demande au Président si la participation de la Communauté de Communes a été versée.

Fabienne MICHEL répond par l'affirmative.

En réponse à la demande de Philippe COILLARD, Henri GUILLERMIN informe le Bureau que le poste de chargé(e) de missions a été pourvu.

Madame LETANG prendra ses fonctions le lundi 8 janvier sur un poste à 80%.

▪ **Intervention de Paul MOREL**

Paul MOREL fait part au Bureau d'un courrier reçu en mairie de la SPA de Mâcon concernant les tarifs des frais d'hébergement fourrière appliqués en 2018.

Le Président rappelle que c'est la Communauté de Communes qui conventionne avec la SPA de Mâcon et que le courrier reçu en mairie est à titre informatif.

Dominique REPIQUET informe le Bureau qu'il est en contact avec Madame JOLLY de la SPA de Mâcon pour l'établissement d'une nouvelle convention fourrière. Les tarifs sont également en cours de renégociation.

▪ **Intervention de Denis LARDET**

✓ **LCB Food Safety à Boz**

Les travaux de remise en état du bâtiment, suite à l'incendie, sont en cours et seront terminés d'ici la fin décembre.

✓ **Piscine Archipel à Reyssouze**

L'assurance dommages ouvrage ayant été déclenchée, la visite d'expertise aura lieu le mercredi 6 décembre à 11H00.

✓ **Complexe sportif à Bâgé-la-Ville**

Les travaux se poursuivent normalement.

✓ **Bassins de rétention à Boz**

Un rendez-vous sera fixé sur place pour le rappel des consignes en cas d'orage.

✓ **ZA Actiparc à Boz – Bâtiment Tiger Formation**

A la suite de la visite du bâtiment, inoccupé à ce jour, de nombreux travaux pour la remise en état du bâtiment seront à prévoir.

Un chiffrage sera réalisé.

✓ Une commission « bâtiments » aura lieu le lundi 4 décembre à 18H00 à Bâgé-le-Châtel.

▪ **Intervention de Françoise BOSSAN**

Les spectacles du réseau des bibliothèques sont terminés. Dans l'ensemble, ces spectacles ont recueilli un franc succès.

Françoise BOSSAN rappelle la dictée pour le téléthon qui aura lieu le samedi 9 décembre à 15H00 au pôle culturel de la Paix à Replonges.